



L • S • T

Le Courrier des domaines



n°14 Mars 2011

Editeur Responsable : Fabien Lardinois - 5 route de France-5377 Baillonville
Bureau de dépôt :

Edito : Réactualiser le plan HP

Une note d'actualisation du plan HP suite à une évaluation (?) et un travail en commissions qui a duré un peu moins d'un an et auquel les associations auraient du être associées.

De grandes inquiétudes, qu'aucune rencontre jusque-là n'a pu dissiper.

D'abord sur la forme. On nous coince dans une concertation à court terme qui empêche toute réelle concertation plus large avec les habitants concernés. « On vous consultera pour opérationnaliser ce que le gouvernement a décidé ». Quelle conception des associations ?

Sur le fond, volonté de modifier la loi Tobback sur les domiciliations, vouloir toucher à ce qui est transmission et héritage, rencontrer les parquets pour unifier leur façon de faire au niveau des infractions urbanistiques, pressions financières sur les gérants de campings ...

Les associations sont inquiètes et se mobilisent.

Equipe du courrier

Sommaire

Edito : Réactualiser le plan HP	p. 1
Les associations s'associent	p. 2-4
Lettre ouverte au gouvernement	p. 5-8
Une action au Wex	p. 9
Lettre au ministre-président	p10-11

Réactualiser le plan HP

Revoir le plan HP pour précariser davantage les habitants. Le gouvernement fait fausse route.

Révision du plan HP

Depuis de nombreuses années, des militants du mouvement LST sont en contact avec des personnes et familles qui vivent en caravane ou en chalet. De nombreux témoignages de familles qui vivent en camping ont été publiés dans La Main dans La Main. Cette réalité de logement existe depuis plus de 30 ans et concerne aujourd'hui près de 15.000 personnes dans de nombreuses communes de Wallonie.

En 1995, le Gouvernement wallon décide de "s'attaquer à ce phénomène" et en 2002 il adopte le plan "Habitat Permanent" (Plan HP). Ce plan vise notamment au relogement des habitants sur base volontaire et à envisager la reconnaissance de certains sites comme lieux d'habitat.

Concrètement, très peu d'aides et de soutiens sont apportés aux habitants afin qu'ils puissent améliorer leur cadre de vie choisi en fonction de leurs besoins et de leurs moyens. Dans les faits, de trop nombreuses personnes sont soumises à l'arbitraire, au harcèlement, se sentent menacées et en définitive sont encore plus fragilisées.

Depuis plusieurs mois, des groupes de travail gouvernementaux travaillent à la révision de ce Plan. En ce début février, les conclusions seront présentées devant le Gouvernement wallon.

Les habitants et les associations présentes sur le terrain n'ont pas du tout été associés à ce travail de révision et cela malgré les nombreuses initiatives de dialogue et malgré les engagements pris en ce sens par le Gouvernement. Nous avons tous été mis devant le fait accompli de 70 mesures qui devaient être soumises dès le lendemain à l'accord du gouvernement.

Se faire entendre

A quelques associations, nous nous sommes concertés dans l'urgence pour tenter de retarder la présentation de ces mesures au Gouvernement wallon. Nous avons rédigé une lettre ouverte dans laquelle nous dénonçons l'absence de dialogue et de concertation avec les premiers concernés et le risque d'aggravation des conditions de vie des habitants si ces mesures sont appliquées. Nous avons transmis cette lettre aux différents cabinets ministériels concernés ainsi qu'à la presse.

En voici un extrait :

« Si l'intention du gouvernement est bien de soutenir les habitants pour leur permettre d'améliorer leurs conditions de vie, qu'il n'adopte pas à la légère des mesures qui risquent de les insécuriser et les fragiliser encore plus.

En effet, les informations qui nous ont été communiquées sont très inquiétantes, aucunes garanties ne sont apportées aux habitants. Les difficultés liées à cet habitat ne sont pas prises en compte dans le contexte général de crise du logement : faute d'alternative et d'accompagnement, l'interdiction de domiciliation va rejeter à la marge ceux qui auraient pu y trouver à se loger compte tenu de leurs moyens ;

Des mesures envisagées risquent même de précariser d'autres comme les personnes sans-abri (remise en cause du droit de domiciliation) ;

La fermeture programmée des campings et des zones inondables annonce un dangereux revirement et des catastrophes sociales. Jusqu'ici, les habitants pouvaient rester sur place et, selon les demandes et les moyens, se voir proposer un relogement sur base volontaire ainsi qu'une série d'aides et d'incitants. Dans la pratique, chacun a cependant pu apprécier les pressions que pouvaient subir certains... Et comment procédera-t-on sachant que les communes et leurs partenariats locaux ne disposent même pas des moyens de reloger tous ceux qui le demandent ?

Le devenir des autres sites (domaines et parcs résidentiels) n'est pas clair et suscitera encore beaucoup d'inquiétudes. Dès son origine, le plan

comportait pourtant cet espoir pour beaucoup d'habitants que leur lieu d'habitat soit reconnu. Pour ne citer que quelques unes des 70 mesures envisagées...

Nous, habitants, associations, simples citoyens sommes convaincus :

- Que ne sont pas des « abris » mais bien des logements dont disposent ces habitants ;
- Que ne pas le reconnaître, c'est les considérer comme citoyens de seconde zone et les priver de leurs droits.
- Que compte tenu des enjeux que comporte ce plan pour des milliers de personnes, prendre de telles décisions sans débat public n'est pas sérieux et même dangereux ;
- Que ces réalités complexes appellent des réponses mesurées et appropriées, qui respectent vraiment la liberté, les choix et les moyens dont les personnes disposent pour habiter ;
- Que, l'enfer étant pavé de bonnes intentions, la plus grande vigilance est requise dans la mise en œuvre des mesures afin qu'elles ne se retournent pas dans les faits contre les habitants.
- Que l'amélioration des conditions de vie des milliers d'habitants concernés ne deviendra une réalité que s'ils en sont eux-mêmes les premiers acteurs, s'ils sont pleinement associés à solutions qui leurs soient adaptées et si la maîtrise de leur habitat en sort réellement renforcée.

De tout cela, aucune garantie n'ont été offertes jusqu'ici : nos interpellations dans ce sens sont restées sans suites. En conséquence de quoi, nous attendons du Gouvernement un signal fort, pour les habitants, les élus locaux, la population et les associations :

- Qu'il renonce à adopter dans la précipitation, sans dialogue, ni concertation un plan d'action qui comporte de tels risques.
- Qu'il se donne le temps et les moyens de rechercher en concertation avec les habitants et partant de leurs situations réelles, des solutions

appropriées qui leurs conviennent et leur garantissent un meilleur avenir.”

Maintenir la pression :

Afin de maintenir la pression et de montrer publiquement notre profond désaccord face au contenu de l’actualisation du Plan HP et à l’absence totale de concertation, les associations signataires de la lettre ouverte se sont rassemblées devant le WEX à Marche où se tenait ce 10 février le salon des mandataires wallons.

Nous avons pu interpeller plusieurs ministres et chefs de cabinet. Et une délégation a été reçue par la Ministre Eliane Tilleux qui a la gestion du Plan HP dans ses attributions.

Fabien Lardinois et Chantal Cornet

Lettre ouverte au gouvernement

Nous reproduisons ici l’entièreté de la lettre ouverte au gouvernement écrite par la plate-forme d’associations.

LETTRE OUVERTE COLLECTIVE AU GOUVERNEMENT D’HABITANTS, D’ASSOCIATIONS ET RESEAUX

Revoir le « Plan HP » pour précariser davantage les habitants ? Le Gouvernement fait fausse route !

Près de 15.000 habitants vivent en caravanes (campings), chalets ou construction en dur (parcs résidentiels et domaines) dans de nombreuses communes de Wallonie. Cette réalité existe depuis plus de 30 ans. De nouveaux ménages s’y installent quotidiennement…

En 1995, l’annonce par le Gouvernement wallon que ce « phénomène » devait être enrayeré pour 1998 avait déjà provoqué fermetures et évacuations de nombreux site, fuite des habitants… L’adoption en 2002 d’un plan « Habitat Permanent » en zone de loisirs (Plan HP), puis sa mise en œuvre en 2004 et 2005 ont calmé le jeu. Comportant différentes mesures, il vise notamment au relogement des habitants sur base

volontaire et à « envisager » la reconnaissance de certains sites comme lieux d'habitat. Entre les deux, très peu d'aides et de soutiens sont apportés concrètement aux habitants afin qu'ils améliorent leur cadre de vie choisi en fonction de leurs besoins et de leurs moyens.

Ce qui n'a pas empêché que des personnes soient soumises à l'arbitraire, au harcèlement, se sentent menacées, soient encore plus fragilisées... Et que tous les habitants vivent avec une épée de Damoclès au dessus de la tête.

Après des initiatives de dialogue de notre part, des mois de demandes et malgré les engagements pris par le Gouvernement, les associations et les habitants n'ont pas été associés aux réflexions élaborées au sein de « groupes de travail » gouvernementaux qui viennent de remettre leurs conclusions. Mercredi passé, nous sommes mis devant le fait accompli de 70 mesures qui seraient soumises à l'accord du Gouvernement le lendemain !

Nous n'avons pas été concertés, marquons notre profond désaccord et mettons en garde : si l'intention du gouvernement est bien de soutenir les habitants pour leur permettre d'améliorer leurs conditions de vie, **qu'il n'adopte pas à la légère des mesures qui risquent de les insécuriser et les fragiliser encore plus.**

Les informations qui nous ont été communiquées sont très inquiétantes, aucunes garanties ne sont apportées aux habitants, certaines mesures sont difficiles à croire :

- Les difficultés liées à cet habitat ne sont pas prises en compte dans le contexte général de crise du logement : faute d'alternative et d'accompagnement, **l'interdiction de domiciliation va rejeter à la marge** ceux qui auraient pu y trouver à se loger compte tenu de leurs moyens ;
- **des mesures envisagées risquent même de précariser d'autres** comme les personnes sans-abri (remise en cause du droit de domiciliation) ;

- **La fermeture programmée des campings et des zones inondables annonce un dangereux revirement et des catastrophes sociales.** Jusqu'ici, les habitants pouvaient rester sur place et, selon les demandes et les moyens, se voir proposer un relogement sur base volontaire ainsi qu'une série d'aides et d'incitants. Dans la pratique, chacun a cependant pu apprécier les pressions que pouvaient subir certains... **Et comment procédera-t-on sachant que les communes et leurs partenariats locaux ne disposent même pas des moyens de reloger tous ceux qui le demandent ?**
- Des mesures comportent en elles-mêmes des **risques sérieux d'aggravation des conditions de vie des plus fragiles** parmi les habitants.
- **Le devenir des autres sites (domaines et parcs résidentiels) n'est pas clair et suscitera encore beaucoup d'inquiétudes.** Dès son origine, le plan comportait pourtant cet espoir pour beaucoup d'habitants que leur lieu d'habitat soit reconnu.

Pour ne citer que quelques unes des 70 mesures envisagées...

Nous, habitants, associations, simples citoyens sommes convaincus :

- Que ne sont pas des « abris » mais bien des logements dont disposent ces habitants ;
- Que ne pas le reconnaître, c'est les considérer comme citoyens de seconde zone et les priver de leurs droits.
- Que compte tenu des enjeux que comporte ce plan pour des milliers de personnes, **prendre de telles décisions sans débat public n'est pas sérieux et même dangereux ;**
- Que ces réalités complexes appellent **des réponses mesurées et appropriées**, qui respectent vraiment la liberté, les choix et les moyens dont les personnes disposent pour habiter ;

- Que, l'enfer étant pavé de bonnes intentions, la plus grande vigilance est requise dans la mise en œuvre des mesures afin **qu'elles ne se retournent pas dans les faits contre les habitants.**
- Que l'amélioration des conditions de vie des milliers d'habitants concernés ne deviendra une réalité que s'ils en sont eux-mêmes les premiers acteurs, s'ils sont pleinement associés à la recherche de solutions qui leurs soient adaptées et si la maîtrise de leur habitat en sort réellement renforcée.

De tout cela, aucunes garanties n'ont été offertes jusqu'ici : nos interpellations dans ce sens sont restées sans suites.

En conséquence de quoi, **nous attendons du Gouvernement un signal fort**, pour les habitants, les élus locaux, la population et les associations :

- **Qu'il renonce à adopter dans la précipitation, sans dialogue, ni concertation un plan d'action qui comporte de tels risques.**
- **Qu'il se donne le temps et les moyens de rechercher en concertation avec les habitants et partant de leurs situations réelles, des solutions appropriées qui leurs conviennent et leur garantissent un meilleur avenir.**

**Les associations et citoyens suivants
soutiennent cet appel lancé au Gouvernement :**

Solidarités Nouvelles asbl 0497/30.35.07 - Mouvement Luttes-Solidarités-Travail 0479/28.90.57 - Droit Au Logement Différent - Le Miroir Vagabond asbl 084/31 19 46 - Le Forum Social de Mettet - Le Réseau wallon de Lutte contre la Pauvreté 0498/44.82.38.- SRP La Teignouse 0473/92.37.06

Eric Lebrun, Hennuyères - Paul Mayence, Charleroi - Egalité, Saïdi Nordine - Isabelle Van den Abeele, Bruxelles - Xavier Angenot, Bruxelles - Henriette Van Mello, Lodelinsart - Paul Rixen, Malmédy - Front Commun SDF, Jean Peeters - Aurélie Van Gucht - Beatriz Rodriguez-Vina - Geert De Pauw - Clémentine Métier - Relogeas asbl - Claire Goethals, LST Tubize - Paul Adam, Perwez - ATD-Quart Monde Belgique - Urbagora asbl, Liège - Raphaël Magin - Hélène Ancion, IEW - Les Equipes Populaires - Inter-Environnement Bruxelles - C-paje asbl - Jean-Paul Davreux, Oupeye

Une action au Wex

Ce jeudi 10 février, nous arrivons tôt le matin au Wex à Marche. Il s'y tient le salon des mandataires communaux wallons. Les ministres du gouvernement wallon doivent y passer. Nous ne savons pas quand. Dans une ambiance bon enfant, nous distribuons « La lettre ouverte au gouvernement » aux bourgmestres et échevins que nous reconnaissons.

Au niveau de l'ambiance, ça donnait à peu près ceci.

- « Elle nous l'avait toudi promis, une petite caravane, une petite caravane » (sur *La petite Gayole*)
- « Une Ca-ra-va-ne pour E-liane Et pour Nol-let un-p'tit-cha-let Est-ce que Rudy est Sans-Abri ? Et pour Henry, un beau tee-pee ! »
- « Elle-est-pas-mal ma ca-ra-va-ne. Et mon cha-let, il-est-pas-laid ! »
- « Le Plan Til-lieux, per-sonne n'en veut... »

Le gouvernement devait ce jeudi matin prendre acte de la note d'actualisation du plan HP de la ministre des Affaires sociales. Les ministres sont finalement arrivés vers 12h30, les uns après les autres accompagnés de nos petites chansons. Un temps d'arrêt avec Mme Tillieux. Et un autre temps d'arrêt avec M. Nollelet complètement aphone qui nous affirme qu'il y a eu des amendements à la note d'actualisation. Nous savons que cette a été l'occasion de passe d'armes entre le PS et Ecolo.

Madame Tillieux accompagnée du ministre président Demotte fait une conférence de presse et nous reçoit ensuite. Pour nous dire : on va essayer de limiter les entrées (supprimer les domiciliations en zone inondable, accompagner les sorties, tout se fera sur base volontaire, partenariat et comité de pilotage). A la sortie, nous restons sceptiques. Nous n'avons pas de garanties par rapport à nos craintes exprimées dans la lettre ouverte au gouvernement. L'important, c'est d'avoir créé un événement pour qu'on en parle.

Lettre des associations au ministre-président

Nous demandons du temps pour rétablir les conditions d'une réelle concertation !

Après l'action menée au Wex à Marche, lors du salon des mandataires communaux, nous sommes reçus au cabinet de Mme Tillieux pour nous expliquer le contenu de la note (71 recommandations) et nous inviter à communiquer nos réactions d'ici le 20 mars. Les bourgmestres, les travailleurs sociaux des antennes locales seront aussi invités à donner leur avis. Ce qui est proposé aujourd'hui, c'est que cela aille vite, vite. Le sens même de la concertation pose problème. Les associations qui ont des agents de concertation envoient un courrier au ministre-président :

« Nous vous remercions pour le courrier que vous nous avez adressé, par l'intermédiaire d'une des associations signataires ce 11 février. Vous n'êtes pas sans savoir que l'actualisation du plan HP a attiré l'attention des associations qui travaillent sur le terrain et les a fortement mobilisées. Pour rappel, nous recevions le 31 janvier au soir une invitation pour participer au comité interdépartemental du plan HP le mercredi 2 février, juste avant que la note d'actualisation passe devant le gouvernement, c'est-à-dire le lendemain. Notre mobilisation a reporté le passage de la note devant le gouvernement d'une semaine et a, semble-t-il, permis d'amener quelques modifications.

« Nous avons eu, ce vendredi 25 février, une rencontre au cabinet de Mme Tillieux où M. Mertens nous a présenté la note actualisée. Il est à noter que les documents de travail définitifs nous ont été distribués en séance.

« Une lecture un peu attentive confirme les craintes déjà formulées et nous incite à poursuivre dans la voie de la vigilance. Certaines recommandations nous paraissent toujours potentiellement dangereuses. Dans le même temps, il y a une ouverture sur la concertation. Nous pouvons envoyer nos commentaires écrits pour le 20 mars. Il y aura un comité interdépartemental le 28 mars. Une note actualisée sera présentée

au gouvernement le 14 avril, délai présenté comme une décision gouvernementale.

« Compte tenu des enjeux, des risques que comporte le document et des retards pris pour engager une réelle concertation avec les habitants et les associations, nous considérons ce délai comme impraticable dans la perspective d'une réelle concertation avec les habitants. Nous demandons : que vous puissiez nous recevoir rapidement afin de clarifier les intentions du gouvernement et rétablir les conditions nécessaires à une réelle concertation ; en particulier, qu'un délai d'un an soit laissé afin qu'un réel travail de concertation puisse s'organiser avec les habitants.

« Pour rappel, lors de l'avant-dernière réunion du comité d'accompagnement (22 avril 2010), l'engagement a été pris par le cabinet et l'administration d'associer les associations et les habitants à la réflexion en cours des groupes de travail. Ce qui devait avoir lieu dès le mois de juin, voire le mois de septembre 2010 au plus tard. Malgré nos demandes répétées, aucune information ni aucun signe dans ce sens n'ont plus été donnés depuis lors jusqu'à ce 2 février. Si l'on considère le temps qu'il a fallu depuis avril 2010 pour écrire une note d'actualisation du plan HP, notre demande ne nous paraît pas exagérée. »

Courrier signé par les agents de concertation : Solidarités Nouvelles, Mouvement Lutttes Solidarités Travail, Le Miroir Vagabond, Le Forum Social de Mettet, La Teignouse, Dominique Fauville de la concertation de Wasseige.

Contact du Courrier des domaines

Le Courrier des domaines se veut un outil où les habitants des campings et de différents domaines puissent prendre la parole, s'exprimer, se rencontrer, réfléchir, se questionner, interpeller, rejoindre le combat d'autres personnes pour garder leurs logements, s'opposer à des fonctionnements qui apparaissent parfois barbares...

La porte est ouverte : que les personnes, intéressées non seulement pour rédiger des articles mais aussi pour être à l'écoute de ce qui se vit dans différents endroits, et encore pour réfléchir avec d'autres sur les enjeux liés à la pauvreté et sur la particularité de l'habitat dans les infrastructures touristiques, se fassent connaître pour constituer un groupe qui lui donne vie, qui le réinvente, qui le gère.

Vous pouvez donc nous contacter ou nous rejoindre en prenant contact avec les différentes locales du mouvement LST :

LST Andenne asbl	rue d'Horseilles, 26 à 5300 Andenne 085/844822 andenne@mouvement-LST.org
LST Ciney-Marche asbl	route de France, 5 à 5377 Baillonville 0479/289057 ciney-marche@mouvement-LST.org
Province du Hainaut	rue de l'Esclopperie, 1 à 7040 Quévy-le-Grand 0479/289057 - 065/885950 fabienlardinois@voila.fr
LST asbl (Namur)	rue Pépin, 27 à 5000 Namur 081/221512 namur@mouvement-LST.org
LST Tubize	rue du Centre, 19 à 1460 Virginal 067/648965 tubize@mouvement-LST.org
Site internet	www.mouvement-LST.org